



MERCREDI 27 NOVEMBRE 2024

20H30 - VISIO

CODIR
DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL
DE NATATION
LOT-ET-GARONNE

EN ATTENTE DE VALIDATION



LOT-ET-GARONNE

Le Département Cœur du Sud-Ouest



1. Appel des Membres élus
2. Ouverture du CODIR
3. Points / complétude des commissions et fixation des objectifs
4. Points sur le calendrier sportif pour harmoniser les potentiels lieux des compétitions avant diffusion.
5. Subvention départementale à voir 1er Décembre 2024 ?
6. Section sportive
7. Questions diverses
8. Validation date du prochain CODIR

ATTENTE DE VALIDATION



1. Appel des Membres élus

Membres CODIR présents :

- **CERCLE DES NAGEURS VILLENEUVOIS** : BOQUET Catherine (Présidente CD47), OUADI Laura, LANDAIS Florence (Trésorière), GASQUET Romain
- **TONNEINS NATATION** : BLASCO Vincent (Secrétaire général)
- **CLUB ALBRET NATATION** : GAIOTTI Emmanuel,
- **SU AGEN** : LARPIN Viviane, MALLIE Nathalie
- **MARMANDE NATATION**: LESPINE Cyril, DEYNU Christophe

Membres CODIR excusés :

- **CERCLE DES NAGEURS VILLENEUVOIS** : MARSAN Marc, DERRIEN Nicolas, CAZALIS Emile,
- **TONNEINS NATATION** :
- **CLUB ALBRET NATATION** :CONSTANTIN Annaëlle
- **SU AGEN** : LEGROS Pierre
- **MARMANDE NATATION**: CARPENTIER Benjamin

Membres CODIR non excusés :

- **CERCLE DES NAGEURS VILLENEUVOIS** :
- **TONNEINS NATATION** :
- **CLUB ALBRET NATATION** :
- **SU AGEN** :
- **MARMANDE NATATION**:

2. Ouverture du CODIR à 21h00



3. Points / complétude des commissions et fixation des objectifs

En début de séance quelques points ont été abordés :

Pour la natation course Avenir, essayer de travailler différemment en évitant de disqualifier les nageurs et en insistant sur la pédagogie.

Faire le planning des courses bien avant.

La présidente demande à l'assemblée si tout le monde a pris connaissance de la note explicative sur les commissions. Il n'y a pas eu de remarque particulière.

Concernant la commission officiel, Vincent a été intégré au groupe WhatsApp.

La présidente souhaite que toutes les commissions fassent un bilan, une fois par an et proposent d'ici le prochain CODIR ou au plus tard mi Janvier, des objectifs à court, moyen et long terme.

Un responsable ou délégué de chaque commission rapportera ce bilan à la présidente. Ceci aura pour but d'avoir des commissions plus dynamiques.

Il est nécessaire d'optimiser les dépenses. Lors de la dernière compétition, un choix original de récompenses, plus économique, a été distribué et s'est révélé très apprécié.

Cyril s'est porté volontaire pour intégrer la commission «Matériel de Compétition & Récompenses»

CONTENUS ET MISSIONS DES COMMISSIONS

SPORTIVE

(Rémi GUILLON (animera de fait cette commission car dans ses missions salariales au sein du comité)

- ✓ **MEMBRES DU CODIR ACTUELS POSITIONNÉS SUR CETTE COMMISSION : LEGROS Pierre & LARPIN Viviane (pour la partie masters essentiellement), Romain GASQUET, Nicolas DERRIEN, Marc MARSAN, Annaëlle CONSTANTIN, Emile CAZALIS**
- ✓ **Sont intégrés à minima 1 entraîneur de chaque club**
 - **ROLES (NON EXHAUSTIFS DE LA COMMISSION)**
- Le développement de la pratique des différents secteurs sur tout le département (pratiques compétitives, natation course, masters, eau libre) ;
- L'élaboration du calendrier et le suivi de la réglementation de la discipline ;
- Transmettre à la commission récompenses les besoins pour chaque compétition en même temps que la transmission du calendrier.
- L'organisation technique des compétitions et leur bilan sportif

Le « Président/rapporteur de la commission n'est pas voté en l'absence de M. LEGROS Pierre (suite à un impératif professionnel de dernière minute). Mme LARPIN Viviane s'occupera de la partie MAITRES.

COMMUNICATION

- ✓ **MEMBRES DU CODIR ACTUELS POSITIONNÉS SUR CETTE COMMISSION : LESPINE Cyril (Président) & Emmanuel GAIOTTI & Florence LANDAIS**
 - **ROLES (NON EXHAUSTIFS DE LA COMMISSION)**
- Proposer et mettre en œuvre une communication active sur nos réseaux sociaux, site web et fédéral (pratiques compétitives, pratiques non compétitives, sport-santé, etc...);
- Soutenir le déploiement des informations des projets du CDN47
- Être force de proposition pour étoffer notre communication.
- Appliquer les règles légales concernant la communication.
- Proposition et gestion d'un ou d'une photographe (nécessairement licencié FFN pour accès au bord du bassin) lors des compétitions départementales

CONTENUS ET MISSIONS DES COMMISSIONS

EXTRANAT & MATERIEL DE COMPETITION & RECOMPENSES

- ✓ **MEMBRES DU CODIR ACTUELS POITIONNÉS SUR CETTE COMMISSION : DEYNU Christophe (Président), LESPINE Cyril et Pierre LEGROS**
 - **ROLES (NON EXHAUSTIFS DE LA COMMISSION)**
 - Gestion d'extranat lors des compétitions et remontées des résultats suivant les règles fédérales
 - Idéalement 1 référent par club
 - Assurer les demandes d'achats auprès du CODIR pour les récompenses
 - Distribution des récompenses lors des compétitions

NATATION ARTISTIQUE

- ✓ **MEMBRES DU CODIR ACTUELS POITIONNÉS SUR CETTE COMMISSION : GASQUET Romain**
 - **ROLES (NON EXHAUSTIFS DE LA COMMISSION)**
 - Le développement de la pratique de la natation artistique (pratiques compétitives, loisirs, développement)
 - L'élaboration du calendrier et le suivi de la réglementation de la discipline ;
 - L'organisation technique des compétitions et leur bilan sportif

WATER POLO

- ✓ **MEMBRES DU CODIR ACTUELS POITIONNÉS SUR CETTE COMMISSION : aucun**
 - **ROLES (NON EXHAUSTIFS DE LA COMMISSION)**
 - Le développement de la pratique de la natation artistique (pratiques compétitives, loisirs, développement)
 - L'élaboration du calendrier et le suivi de la réglementation de la discipline ;
 - L'organisation technique des compétitions et leur bilan sportif

CONTENUS ET MISSIONS DES COMMISSIONS

OFFICIELS

- ✓ **MEMBRES DU CODIR ACTUELS POISTIONNÉS SUR CETTE COMMISSION : MAILLIE Nathalie (Présidente et référente départementale), OUADI Laura, MARSAN Marc**
 - **ROLES (NON EXHAUSTIFS DE LA COMMISSION)**
- La formation des Officiels (juges et arbitres ...),
- Constituer un corps arbitral suffisant pour les compétitions départementales
- Veille du règlement fédéral
- Promouvoir le rôle d'officiel
- Encadrer et former le collectifs « Jeunes officiels »
- 1 référent par club idéalement

NATATION POUR TOUS, AISANCE AQUATIQUE, EVEIL AQUATIQUE, NFS, NFBE

- **MEMBRES DU CODIR ACTUELS POISTIONNÉS SUR CETTE COMMISSION : BOQUET Catherine (Présidente), MARSAN Marc & LARPIN Viviane**
 - **ROLES (NON EXHAUSTIFS DE LA COMMISSION)**
- Le développement et le développement des pratiques autres que compétitives (prioritairement la natation santé, l'éveil aquatique et l'aisance aquatique, le nagez forme bien-être, la natation pour tous)
- La promotion des formations ERFAN et INFAN des éducateurs sur ces pratiques
- L'élaboration d'évènements départementaux
- La communication avec les instances ou associations autres que FFN qui intègrent ou promeuvent ce type de pratique

MECENAT / PARTENARIAT / SUBVENTIONS / FINANCEMENTS

- **MEMBRES DU CODIR ACTUELS POISTIONNÉS SUR CETTE COMMISSION : BOQUET Catherine**
 - **ROLES (NON EXHAUSTIFS DE LA COMMISSION)**
- Assurer l'élaboration des demandes de subventions
- Recherche de partenaires et financements

Il serait nécessaire d'étoffer cette commission avec d'autres membres ? Pas de volontaire dans les présents du jour

VALIDATION RÉPARTITION DANS LES COMMISSIONS

CANDIDATURE COMMISSION SPORTIVE :

GASQUET Romain

DERRIEN Nicolas

CONSTANTIN Anaëlle

CAZALIS Emile

MARSAN Marc

COMMISSION OFFICIELS :

OUADI Laura

MARSAN Marc

COMMISSION COMMUNICATION :

LANDAIS Florence

COMMISSION NATATION POUR TOUS :

MARSAN Marc

4. Points sur le calendrier sportif pour harmoniser les potentiels lieux des compétitions avant diffusion.

Mail du 21 nov. 2024 06:40, envoi du calendrier prévisionnel aux clubs pour information en précisant que les lieux ne sont pas définitifs !! Il conviendra de prendre contact avec les structures et les présidents des clubs pour négociation des tarifs

La présidente demande si le calendrier convient à tout le monde : pas de remarque particulière.

Il est dommage que Pierre ne soit pas là, pour connaître son avis pour les compétitions à Agen. Un échange par mail entre Pierre et Catherine informe que le SUA souhaite plus de compétitions départementales en particulier pour les avenir. Ce point sera à étudier pour le calendrier du second semestre au plus tard par la commission sportive (en apportant une attention particulière à l'équilibre des comptes (tant que nous n'avons pas pris de décision sur la section sportive qui impacte une part importante du budget du comité et que l'on doit veiller pour ne pas risquer avoir des difficultés pour payer le salaire et les charges de notre salarié).

Ce planning a été conçu pour privilégier autant que possible les piscines gratuites. En effet nous avons besoin d'économiser pour financer la section sportive, en particulier.

Validation dates : correction sur le tableau, la compétition Interclub Benjamins 24/33/47 sera le **25 mai** et non le 4 mai.

Echanges sur les lieux :

Il n'y a pas eu de décisions prises pour les lieux de compétitions du 30 mai et du 11 mai 2025.

5. Subvention départementale à voir 1er Décembre 2024 ?

D'après Emmanuel, il est très vraisemblable que le montant des subventions départementales soit revu à la baisse.

La présidente demande à quelle date exactement il faudra monter le dossier de subvention.

Emmanuel n'a pas la réponse aujourd'hui.

Il tiendra au courant le CODIR dans les jours qui viennent.

EN ATTENTE DE VALIDATION

6. Section sportive départementale

Retour sur l'échange du 15 Novembre entre la présidente, Rémi, les parents et les enfants de la section: les enfants sont satisfaits de ce qui est proposé, les parents comprennent les difficultés des coûts à supporter pour un petit comité et ne souhaitent pas d'augmentation car la plupart paient plus de 1200€ déjà (Coût section + licence club + transports + internat etc...). Rémi a tenu à rassurer les parents sur le fait que le club d'Agen ne les laisserait pas sans solution (il y aurait des pistes ?!).

Fin du partenariat avec le médecin du sport actuel de la section. Les parents sont avertis, ils prendront leur disposition pour la dernière visite, soit avec ce médecin mais avec présence impérative des parents durant la consultation, soit un autre médecin du sport (Rémi ne prend plus de RDV et n'emmène plus les enfants à ces RDV).

La présidente expose la problématique de la section sportive départementale :

La section sportive a été créée par Paul Mandeix avec un internat, destinée aux jeunes de la région qui voulaient combiner entre autre scolarité et natation course à haut niveau quitte à être éloigné de leur familles. Aujourd'hui en 2024, la demande n'est plus la même, peu de parents encouragent leurs enfants vers la section sportive, ce qui met à mal financièrement le dispositif, sans compter les baisses de subventions concernant l'emploi de Rémi.

Echanges sur les points positifs :

- Possibilité aux jeunes de faire du sport haut niveau tout en suivant un parcours scolaire à proximité.
- Bonne image sportive du Lot & Garonne.
- Gratuité des lignes d'eau

Echanges sur les points négatifs :

- On peut estimer que la section n'offre pas la même équité pour tout le département.
- Si on décide de maintenir la section sportive, il nous faut trouver des idées innovantes pour couvrir les frais de gestion conséquents.

Décision sur la pérennisation ou non de la section:

Il faut prendre une décision rapidement en vue d'établir des conventions avec les établissements scolaires et la DRAJES, le cas échéant et donc proposer une alternative viable aux jeunes et accompagner Rémi.

La présidente proposerait la solution suivante: modifier l'organisation de chaque club pour que chaque asso accepte les nageurs de la section sportive... Les clubs de Marmande et Villeneuve sont favorables.

Pour répondre à la question sur l'éventuel montant de l'indemnisation de Rémi, la présidente déclare qu'elle est en relation avec la Ligue pour éviter de faire des erreurs de procédure. Le montant sera de l'ordre de quelques dizaines de milliers d'Euros.

Décision sera prise lors du prochain CODIR le temps à chacun de se positionner .

QUESTIONS DIVERSES

EN ATTENTE DE VALIDATION

Cette année, Catherine propose que chaque président de club prenne rendez-vous avec l'élu pour négocier avec elle au mieux l'accès des piscines, et si possible demander la gratuité.

Le planning est acté, seuls les lieux doivent être définis, peut-être que la compétition du 30 mars sera à Agen, mais cela dépend des frais d'accès de la piscine.

Pour le meeting club d'Agen, comment cela va être géré en terme de prêt de matériel? La période d'élection et d'échanges d'équipes génère des communications avec moins d'anticipation et donc des difficultés passagères!

Pour une plus simple gestion du matériel par Christophe (gestion du don puis retour du matériel), il conviendra que chaque demandeur puisse faire une demande au préalable (idéalement au moins 1 mois avant), par mail pour le prêt de matériel.

Pour le meeting Paul Mandeix, qui sera Juge Arbitre?

Il faut envoyer un mail à chaque club pour connaître les juges disponibles. Nathalie s'en charge.

EN ATTENTE DE VALIDATION

FIXATION DE LA DATE DU PROCHAIN CODIR

22 janvier 2025 en visio à 20h30

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée générale électorale est clôturée à 11h45.

Ordre du jour (premières idées à compléter d'ici là)

Subvention départementale

Section sportive

Retour des commissions sur les objectifs

Programme des compétitions 1er semestre 2025

FIN DU CODIR A 23h12

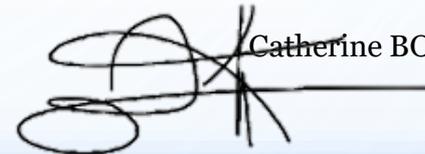
A Agen, le 27 Novembre
2024
Le secrétaire

Vincent BLASCO



A Agen, le 27 Novembre
2024
La Présidente

Catherine BOQUET





MERCI A TOUS ET TOUTES DE VOTRE PARTICIPATION !



LOT-ET-GARONNE

Le Département Cœur du Sud-Ouest



CODIR COMITE DEPARTEMENTAL DE NATATION DU LOT ET GARONNE 27 NOVEMBRE 2024